

## PROTECTION D'UN DESSIN/MODELE EN SUISSE

<b>Langue de dépôt</b>	Français / allemand / italien
<b>Procuration</b>	Non exigée
<b>Types de design</b>	Rendu esthétique d'un objet, en intégralité ou en partie, étiquette
<b>Représentations</b>	Dessins sans indications, images de synthèse, photographies en noir et blanc ou en couleur
<b>Dépôt multiple</b>	Oui, à condition que les designs appartiennent à la même classe de produits (Classification de Locarno)
<b>Nouveauté absolue/relative</b>	Délai de grâce de 12 mois
<b>Conditions de protection</b>	Nouveauté Originalité Respect de la loi et des bonnes mœurs
<b>Formalités exigées</b>	Nom(s) et adresse(s) du/des déposant(s) Nom(s) et adresse(s) du/des créateur(s) Une représentation par design Indication des produits pour lesquels le design est destiné Classification de Locarno
<b>Description du design</b>	Non exigée
<b>Recherche ex officio</b>	Non (nouveauté non examinée)
<b>Durée d'examen</b>	Environ 1 mois
<b>Publication</b>	Après l'enregistrement
<b>Ajournement de la publication</b>	30 mois au maximum à compter de la date du dépôt ou de la date de priorité
<b>Durée de la protection</b>	5 ans (25 ans au maximum)
<b>Prolongation</b>	Tous les 5 ans
<b>Cession</b>	Acte de cession ou déclaration de transfert Légalisation/notarisation non exigées
<b>Licence</b>	Contrat de licence ou déclaration de licence